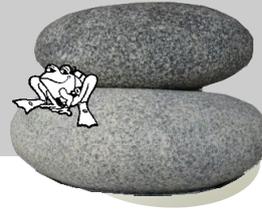


LE GALET

9 décembre 2009



ANNÉE 1, N° 2

Un autre Galet ?

Sans vous promettre un rythme régulier pour ce petit bulletin apparemment bien apprécié, mais l'actualité nous offre d'en façonner un deuxième.

Bernard SCHITTLY

La FROG existe !

Elle a été inscrite le 17 novembre 2009 au registre des Associations du Tribunal d'Instance de Sélestat sous les références Volume 36 Folio 50.

Nous allons pouvoir la faire vivre, merci à tous.

Le Projet

L'instructeur des Autorisations des Sols de la police du bâtiment de la Communauté Urbaine de Strasbourg, dont dépends la Mairie d'Holtzheim, a rappelé l'interdiction de construction en dehors de bâtiment de traitement des matériaux extraits.

Réunion Mairie 30 nov.

Une réunion avec le Maire confirme son engagement et celui de la commune, puis qu'une demande de modification du plan local d'urbanisme est immédiatement lancée, sans consultation supplémentaire de la CUS qui donne son aval téléphonique pendant la réunion.

Je cite : «on fera tout », «totalement partant », « rendre constructible sans délai » etc...

Nous évoquons déjà la fête possible lors de l'inauguration, d'une journée avec les habitants, les pêcheurs,...

et en attendant une soirée de présentation des nos activités et de notre projet que nous souhaitons illustrer aussi par les images et les propos de Serge DUMONT.

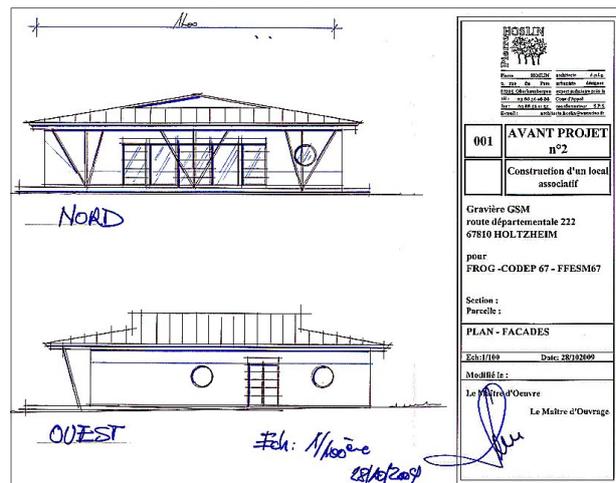
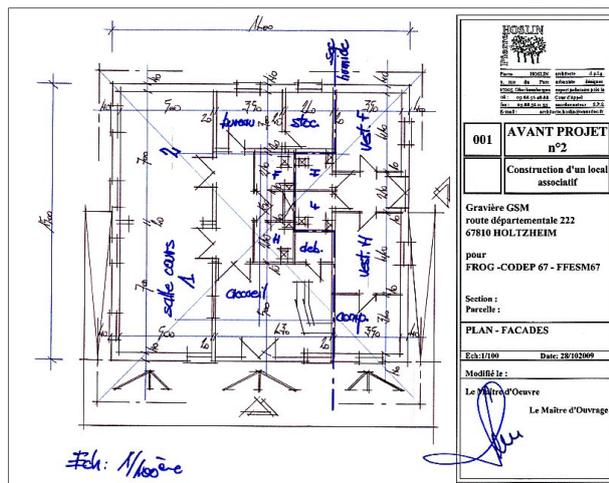
Contact propriétaire 30 nov.

La promesse de vente est toujours à la signature chez le propriétaire, qui promet néanmoins ce jour une signature avant la fin 2009. Et prévoit l'ajout d'un réel contrat de location nous permettant pleinement l'exercice de nos activités dès cette signature.

Un premier projet d'Architecte

A partir des volumes et des définitions initiées par Alain et Michel, et sur des conseils de membres de la FROG, un architecte, Pierre HOSLIN, est venu sur place et nous propose avec une nouvelle rencontre chez lui, un premier plan qui devrait nous fournir un chiffrage pour le subventionnement.

A moins que ce ne soit le contraire... en fait nous demandons à l'Architecte de tenir dans l'enveloppe totale envisagée de 500 000 euros. L'implantation se fera sans doute au plus proche des branchements possibles pour réduire les coûts.



Le site Internet

Depuis le premier jour de balbutiement de la Gravière du Fort, et même avant la création de la FROG, l'adresse www.gravieredufort.fr était achetée par Michel qui y testait tout aussi vite des interfaces de réservation, cœur du projet de partage et d'accès nombreux pour tous.

Tous les renseignements y sont n'hésitez pas à visiter. Les Présidents des clubs fondateurs vont recevoir des identifiants et des mot de passe, ils sont les garants des réservations, testez avec eux la plateforme de réservation.

SOMMAIRE :

- ◆ Un autre Galet ?
- ◆ Le site internet
- ◆ Un projet d'Architecte
- ◆ Le projet



Contacts

Nous cherchons encore des contacts directs avec les chargés des dossiers sports, équipement ou cadre de vie du Conseil Général.

Si vous avez des liens directs...

FFESSM

Nous avons reçu la demande et la charte afin de faire de la FROG un organisme associé à la fédération.

Notre immatriculation à l'INSEE étant arrivée, nous proposons cette affiliation lors de la première réunion du Comité Directeur, à Sélestat le 17 décembre.

Gravière du Fort

Le Galet — FROF 2009 — imprimé par ses lecteurs
Responsable de publication : Bernard SCHITTLY
Rédacteur : Michel LAMBINET